

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Tél. fixe : _____
Mobile : _____
Nombre de mètres : _____
Adresse mail : _____

Il vous sera demandé de signer une attestation selon laquelle vous n'avez pas participé en 2021 à plus d'une foire à tout, conformément à la réglementation en vigueur.

Le stationnement des véhicules ne sera pas autorisé sur l'emplacement du vide-grenier de 9 heures à 18 heures.

Les emplacements seront réservés par ordre d'arrivée des inscriptions.

Liste des pièces à fournir avec votre bulletin :

Photocopie de votre pièce d'identité (recto verso).

Chèque au nom de l'association Village Saint Paul.

Tarif : 3 Euros le mètre

Inscriptions :

JF Bonini, 5 rue d'Ardennes 02.31.73.77.13

M Bienvenüe 14 rue d'Ardennes 09 54 49 87 85

FOIRE A TOUT 2021 - REGLEMENT

Article 1er : La Foire au grenier sera déclarée ouverte à **9 heures** et se terminera à 18 heures. **Les exposants sont accueillis à partir de 8 heures.**

Article 2 : Pendant la durée de l'installation, étant donné la proximité des habitations, il faudra couper le moteur des voitures pour éviter les nuisances sonores. De plus, toute sonorisation individuelle est interdite. **Tout véhicule devra être impérativement dégagé pour 9 h de la Place Saint Paul.**

Article 3 : Les participants ne peuvent en aucun cas concéder leur emplacement et doivent exposer au numéro qui leur aura été attribué et communiqué à leur arrivée par les organisateurs. Les emplacements ont été réservés par ordre d'arrivée des bulletins de réservation accompagnés des règlements. **Aucun versement du droit de réservation ne sera remboursé.**

Article 4 : Aucune des marchandises exposées et mises en vente ne devra dépasser la ligne délimitant l'emplacement. L'association n'est en aucun cas responsable des marchandises exposées. Seule la responsabilité du vendeur est engagée. De plus l'association se réserve le droit de refuser les exposants qui ne vendraient pas d'objets d'occasion. **La vente de produits alimentaires est interdite, sauf le food truck Galettes Crêpes.**

Article 5 : Les emplacements devront être laissés propres par les exposants.

Article 6 : Conformément à l'article L310-2 du code du commerce, chaque participant doit attester sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 ventes au déballage par année civile.

Fête DU QUARTIER SAINT PAUL

Sam. 19. JUIN

PIQUE-NIQUE
& BARBECUE partagés

Dim. 20 JUIN

16^{ème} FOIRE A TOUT

sur la Place de
l'église Saint-paul



Organisation Association Village Saint Paul
187 ter rue de Bayeux 14000 Caen
contact@villagesaintpaul.net

Le p'tit mot de l'ASSOCIATION

L'association Village Saint Paul est l'association des habitants du quartier depuis 1978 !

Tisser des liens entre les habitants du quartier, proposer tout au long de l'année des activités pour tous et organiser des événements comme la Foire à tout et le marché local & bio, voici aujourd'hui les principales actions de l'association.

En 2019, le bureau a été renouvelé aux $\frac{3}{4}$ et comme précédemment, l'association ne vit que par l'énergie déployée par ses membres et bénévoles. Merci de vos encouragements écrits, oraux et du précieux temps que vous pouvez nous accorder, ne serait-ce que pour une heure chaque année !

Nous sommes impatients de profiter avec vous de ce traditionnel rendez-vous au cœur du quartier.

Les 19 & 20 JUIN ou avant,
rejoignez-NOUS !

Passez nous voir un samedi matin au marché ... et passez le message ! Bénévoles bienvenus pour la préparation... ou l'animation !

Malo, Alexandra, Ségolène, Maggy

Nos partenaires

Ville de Caen

Boulangerie Pâtisserie Toutain 200 rue de Bayeux

Boucherie traiteur Langevin 93 rue d'Authie

Coiffure Amazone 72 bis rue d'Authie

Bar PMU Journaux Le flash 59 rue d'Authie

Mercerie Bobines & pelotes 87 rue d'Authie

Coiffure Karma 10 av de la 1^è armée française

Suivez-notre actualité sur facebook @AssoVillageSaintPaul
Notre site villagesaintpaul.net
Et instagram @saintpaulcaen

PROGRAMME DU WEEK END

Sam. 19 juin

Dans le quartier :

14h30 > Promenades historiques
dans Saint-Paul

Gratuit - Réservation obligatoire au
06.37.96.74.92

18h à 18h30 > Visite libre de l'église
Saint-Paul en musique

Et sur la place Saint-Paul :

A partir de 18h > Apportez vos jeux
(Molky, cartes...)

A partir de 19h > Apéro en musique

A partir de 20h > Barbecue partagé
(tables, chaises et barbecue mis à votre disposition)

Dim. 20 juin

De 9 à 18h > Foire à tout sur la place
Saint Paul

Restauration à emporter
Gallettes-crêpes

Mesures Covid nécessaires pour le public :
Gestes barrière et Masque obligatoire

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Tél. fixe : _____
Mobile : _____
Nombre de mètres : _____
Adresse mail : _____

Il vous sera demandé de signer une attestation selon laquelle vous n'avez pas participé en 2021 à plus d'une foire à tout, conformément à la réglementation en vigueur.

Le stationnement des véhicules ne sera pas autorisé sur l'emplacement du vide-grenier de 9 heures à 18 heures.

Les emplacements seront réservés par ordre d'arrivée des inscriptions.

Liste des pièces à fournir avec votre bulletin :

Photocopie de votre pièce d'identité (recto verso).

Chèque au nom de l'association Village Saint Paul.

Tarif : 3 Euros le mètre

Inscriptions :

JF Bonini, 5 rue d'Ardennes 02.31.73.77.13

M Bienvenüe 14 rue d'Ardennes 09 54 49 87 85

FOIRE A TOUT 2021 - REGLEMENT

Article 1er : La Foire au grenier sera déclarée ouverte à **9 heures** et se terminera à 18 heures. **Les exposants sont accueillis à partir de 8 heures.**

Article 2 : Pendant la durée de l'installation, étant donné la proximité des habitations, il faudra couper le moteur des voitures pour éviter les nuisances sonores. De plus, toute sonorisation individuelle est interdite. **Tout véhicule devra être impérativement dégagé pour 9 h de la Place Saint Paul.**

Article 3 : Les participants ne peuvent en aucun cas concéder leur emplacement et doivent exposer au numéro qui leur aura été attribué et communiqué à leur arrivée par les organisateurs. Les emplacements ont été réservés par ordre d'arrivée des bulletins de réservation accompagnés des règlements. **Aucun versement du droit de réservation ne sera remboursé.**

Article 4 : Aucune des marchandises exposées et mises en vente ne devra dépasser la ligne délimitant l'emplacement. L'association n'est en aucun cas responsable des marchandises exposées. Seule la responsabilité du vendeur est engagée. De plus l'association se réserve le droit de refuser les exposants qui ne vendraient pas d'objets d'occasion. **La vente de produits alimentaires est interdite, sauf le food truck Galettes Crêpes.**

Article 5 : Les emplacements devront être laissés propres par les exposants.

Article 6 : Conformément à l'article L310-2 du code du commerce, chaque participant doit attester sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 ventes au déballage par année civile.

Fête DU QUARTIER SAINT PAUL

Sam. 19. JUIN

PIQUE-NIQUE
& BARBECUE partagés

Dim. 20 JUIN

16^{ème} FOIRE A TOUT

sur la Place de
l'église Saint-paul



Organisation Association Village Saint Paul

187 ter rue de Bayeux 14000 Caen

contact@villagesaintpaul.net

Le p'tit mot de l'ASSOCIATION

L'association Village Saint Paul est l'association des habitants du quartier depuis 1978 !

Tisser des liens entre les habitants du quartier, proposer tout au long de l'année des activités pour tous et organiser des événements comme la Foire à tout et le marché local & bio, voici aujourd'hui les principales actions de l'association.

En 2019, le bureau a été renouvelé aux $\frac{3}{4}$ et comme précédemment, l'association ne vit que par l'énergie déployée par ses membres et bénévoles. Merci de vos encouragements écrits, oraux et du précieux temps que vous pouvez nous accorder, ne serait-ce que pour une heure chaque année !

Nous sommes impatients de profiter avec vous de ce traditionnel rendez-vous au cœur du quartier.

Les 19 & 20 JUIN ou avant,
rejoignez-NOUS !

Passez nous voir un samedi matin au marché ... et passez le message ! Bénévoles bienvenus pour la préparation... ou l'animation !

Malo, Alexandra, Ségolène, Maggy

Nos partenaires

Ville de Caen

Boulangerie Pâtisserie Toutain 200 rue de Bayeux

Boucherie traiteur Langevin 93 rue d'Authie

Coiffure Amazone 72 bis rue d'Authie

Bar PMU Journaux Le flash 59 rue d'Authie

Mercerie Bobines & pelotes 87 rue d'Authie

Coiffure Karma 10 av de la 1^è armée française

Suivez-notre actualité sur facebook @AssoVillageSaintPaul
Notre site villagesaintpaul.net
Et instagram @saintpaulcaen

PROGRAMME DU WEEK END

Sam. 19 juin

Dans le quartier :

14h30 > Promenades historiques
dans Saint-Paul

Gratuit - Réservation obligatoire au
06.37.96.74.92

18h à 18h30 > Visite libre de l'église
Saint-Paul en musique

Et sur la place Saint-Paul :

A partir de 18h > Apportez vos jeux
(Molky, cartes...)

A partir de 19h > Apéro en musique

A partir de 20h > Barbecue partagé
(tables, chaises et barbecue mis à votre disposition)

Dim. 20 juin

De 9 à 18h > Foire à tout sur la place
Saint Paul

Restauration à emporter
Gallettes-crêpes

Mesures Covid nécessaires pour le public :
Gestes barrière et Masque obligatoire